

HONORAIRES D'AGENCE

<p><i>Les honoraires d'agence sont inclus dans le prix de vente affiché. Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur. Le pourcentage et le forfait sont appliqués sur le prix net vendeur.</i></p>	
MONTANTS TRANSACTIONS TTC	POURCENTAGES TTC / MONTANTS HONORAIRES TTC
Jusqu'à 179 000 €	Forfait de 9 000 €
De 180 000 € à 599 999 €	5 %
Au-delà de 600 000 €	4 %
Terrains	5 %
Prix annexe (cave, parking, garage) < 10 000 €	2 000 €
Prix annexe (cave, parking, garage) > 10 000 € jusqu' à 20 000 €	3 000 €

Les honoraires s'entendent avant enregistrements et émoluments du notaire.

Dans le cadre d'une délégation de mandat consentie par un professionnel de l'immobilier (agence immobilière avec vente dans l'ancien) ou par un promoteur (vente en VEFA), le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur.

Transactions immobilières

22, allée René Lahetjuzan – 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ

Tél. : 06 66 11 99 07 – E-mail : vanessa@labARRIERE-immobilier.com - Site : www.labARRIERE-immobilier.com

SARL au capital de 10 000 Euros – RCS Bayonne – SIRET 899 442 917 00014

Carte professionnelle n° 6401 2021 000 000 032, délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne
TVA Intracommunautaire FR 29 899 442 917